

Suite à votre envoi d'attestation sur l'honneur d'éligibilité aux mesures gouvernementales
Après calcul, vous ne bénéficiez pas à date de diminution de prix sur votre facture

FLX07400266901918-07RSD002

GREEN - AXIS
GREEN AXIS
4 IMPASSE DANIEL BERNOULLI
31830 PLAISANCE DU TOUCH

BORDEAUX, le 15/03/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

Vous vous êtes récemment déclaré éligible aux dispositifs du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité en nous transmettant une attestation sur l'honneur.

Pour rappel, l'amortisseur et le bouclier électricité consistent en **une diminution de prix dont les montants respectifs dépendent du prix moyen annuel pour l'année 2023¹ appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible** à l'un ou l'autre de ces dispositifs. Afin d'évaluer dans quelle mesure vous pouvez bénéficier de ces dispositifs, **EDF a réalisé une estimation de votre prix moyen 2023** sur la base des consommations historiques ou prévisionnelles de chacun desdits sites concernés.

A la date du présent courrier, nous vous informons que **votre prix moyen 2023 est inférieur au montant minimum fixé par décret pour permettre de bénéficier d'une diminution de prix**. Par conséquent, la facture jointe à ce courrier n'inclut pas de diminution de prix à ce titre.

Néanmoins, veuillez noter que, si par la suite, ce prix moyen 2023 devenait supérieur au seuil requis, alors vous bénéficiez d'une diminution de prix sur vos factures en application du dispositif auquel vous êtes éligible, de manière rétroactive. Cette intégration sera appliquée **automatiquement par EDF, sans aucune action nécessaire de votre part**.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet

(<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,

Votre conseiller EDF.

¹ La définition et les modalités de calcul du prix moyen 2023 sont disponibles sur le site www.edf.fr.



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX07400266901918-07RSD002

GREEN - AXIS

GREEN AXIS

**4 IMPASSE DANIEL BERNOULLI
31830 PLAISANCE DU TOUCH**

Facture du 15/03/2023 n° 10168637754



Electricité

Montant Hors TVA	7 617,87 €
Montant TVA (payée sur les débits)	1 523,57 €

Facture TTC

9 141,44 €

Montant total à payer (TTC)

9 141,44 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/04/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **8772165862**
Compte commercial : 1-9VA456J

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti +

Nom du client

GREEN AXIS

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50023542400331
4 IMPASSE DANIEL BERNOULLI
31830 PLAISANCE DU TOUCH

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

9 141,44 €
30/03/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020032689 XX



GREEN AXIS

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 15/03/2023 n° 10168637754

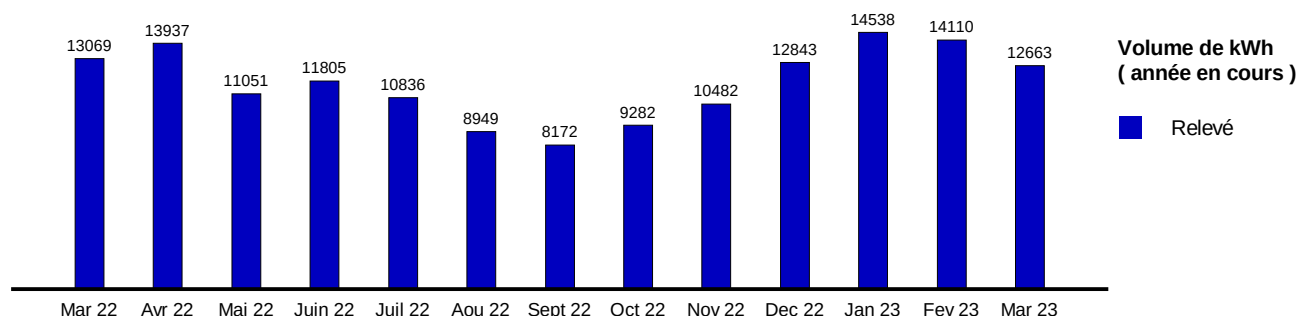
Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-9VA4565
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/05/2019
Venant à échéance le 13/05/2023

Données Point de Livraison

4 IMPASSE DANIEL BERNOULLI 31830 PLAISANCE DU TOUCH
Réf Acheminement Electricité : 50023542400331

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				5 492,64 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	65,00 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 31/03/2023		32,50 €/mois	97,50 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2023 au 31/01/2023			-32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 26 773 kWh	Prix unitaire HT	5 427,64 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/12/2022 au 08/01/2023	-12 455 kWh	14,132 c€/kWh	-1 760,14 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/12/2022 au 08/01/2023	-2 083 kWh	6,259 c€/kWh	-130,37 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/12/2022 au 31/12/2022	9 241 kWh	14,132 c€/kWh	1 305,94 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	3 214 kWh	20,292 c€/kWh	652,18 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/12/2022 au 31/12/2022	1 545 kWh	6,259 c€/kWh	96,70 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 08/01/2023	538 kWh	11,118 c€/kWh	59,81 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/03/2023	24 274 kWh	20,292 c€/kWh	4 925,68 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/01/2023 au 08/03/2023	2 499 kWh	11,118 c€/kWh	277,84 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				1 959,92 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 09/02/2023 au 10/03/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/02/2023 au 08/03/2023	28.000 c.j	51.58 c€/c.j	14,44 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/03/2023 au 07/04/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/02/2023 au 10/03/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/02/2023 au 08/03/2023	28.000 p.j	65.82 c€/p.j	18,43 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/03/2023 au 07/04/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/01/2023 au 07/02/2023	PS pondérée : 250 kW		-263,40 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/02/2023 au 10/03/2023	PS pondérée : 250 kW		-263,40 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/01/2023 au 08/02/2023	7750.000 kW	3.51 c€/kW	272,18 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/02/2023 au 08/03/2023	7000.000 kW	3.51 c€/kW	245,84 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/02/2023 au 10/03/2023	7500.000 kW	3.51 c€/kW	263,40 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/03/2023 au 07/04/2023	7500.000 kW	3.51 c€/kW	263,40 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	12795.000 kWh	5.28 c€/kWh	675,58 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/01/2023 au 08/02/2023	1315.000 kWh	3.64 c€/kWh	47,87 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/02/2023 au 08/03/2023	11479.000 kWh	5.28 c€/kWh	606,09 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/02/2023 au 08/03/2023	1184.000 kWh	3.64 c€/kWh	43,10 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 09/02/2023 au 08/03/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 09/02/2023 au 08/03/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 09/01/2023 au 08/02/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 09/02/2023 au 08/03/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
				Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				165,31 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/01/2023 au 31/01/2023	10 469 kWh	0,27100 c€/kWh	28,37 €	20,00 %



GREEN AXIS

Détail de votre facture du 15/03/2023 n° 10168637754

Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-9VA4565
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/05/2019
Venant à échéance le 13/05/2023

Données Point de Livraison

4 IMPASSE DANIEL BERNOULLI 31830 PLAISANCE DU TOUCH
Réf Acheminement Electricité : 50023542400331

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2023 au 08/03/2023	16 304 kWh	0,05000 c€/kWh	8,15 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/01/2023 au 09/03/2023	587,28	21,93 %	128,79 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	7 617,87 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	1 523,57 €
TVA à 20,00%	7 617,87 €	1 523,57 €
Total TTC pour ce site	9 141,44 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041636068391 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 250

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver	250
Opérateur Heures creuses hiver	250
Opérateur Heures pleines été	250
Opérateur Heures creuses été	250

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	172787 le 09/01/2023	185582 le 08/02/2023	du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Pleines Hiver	124
Heures Creuses Hiver	23900 le 09/01/2023	25215 le 08/02/2023	du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Creuses Hiver	49
Heures Pleines Été	195349 le 09/01/2023	195349 le 08/02/2023	du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Pleines Été	0
Heures Creuses Été	23141 le 09/01/2023	23141 le 08/02/2023	du 09/01/2023 au 08/02/2023 : Heures Creuses Été	0
Heures Pleines Hiver	185582 le 09/02/2023	197061 le 08/03/2023	du 09/02/2023 au 08/03/2023 : Heures Pleines Hiver	138
Heures Creuses Hiver	25215 le 09/02/2023	26399 le 08/03/2023	du 09/02/2023 au 08/03/2023 : Heures Creuses Hiver	63
Heures Pleines Été	195349 le 09/02/2023	195349 le 08/03/2023	du 09/02/2023 au 08/03/2023 : Heures Pleines Été	0
Heures Creuses Été	23141 le 09/02/2023	23141 le 08/03/2023	du 09/02/2023 au 08/03/2023 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

